



## **URML MEDECINS LIBERAUX**

### **NOTE DE SYNTHESE GENERALE**

#### **COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/17**

Madame la Présidente,

Conformément aux dispositions réglementaires, nous vous présentons notre rapport sur les contrôles et vérifications auxquels nous avons procédé ainsi que les conclusions auxquelles ont conduit nos travaux.

#### **FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

- L'important programme de communication initié en 2016 s'est poursuivi au cours de cet exercice.
- Le programme d'activité axé sur la Prévention et la Promotion de la santé s'est également densifié au cours de l'exercice ; parmi les différentes actions réalisées au cours de l'exercice, on note en particulier la production du film « ROSE », en support à la campagne de sensibilisation des jeunes sur les méfaits de l'alcool, l'accueil par les médecins des sinistrés de Saint Martin et de la Dominique dans un contexte sanitaire exceptionnel, la présentation au Congrès national de Médecine Générale du support « La guerre des Moustiques ».
- Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens, dit CEPOM, conclu avec l'Etat et garantissant à l'association URLM une participation financière sur la période 2017-2021. Pour l'année 2017, la contribution financière a été actée pour 100 000 €.
- De nouvelles conventions ont été conclues avec de nouveaux partenaires publics (CTM) et privés (HSE, BANAMART, CREDIT AGRICOLE...) permettant ainsi à l'URLM d'élargir son champ d'intervention.
- Sur le plan social, on note le licenciement en janvier 2017, de l'ancienne attachée de direction qui a engagé une procédure prudhommale envers l'URLM.
- Mise en place de la comptabilité analytique.

## NOTRE MISSION

Nos contrôles du présent exercice ont été menés conformément à notre programme de travail et ont porté sur les comptes clos le 31/12/2017 dont les chiffres clés comparatifs sont les suivants :

CHIFFRES CLES	2017	2016	2015
Fonds associatifs	964 083	963 301	1 300 996
Dettes	177 394	173 299	174 489
Immobilisations nettes	470 168	494 348	398 160
Trésorerie	605 588	655 000	1 081 194
Produits d'exploitation	618 337	477 359	392 854
Charges d'exploitation	590 128	795 137	480 668
Résultat d'exploitation	+ 28 209	- 317 777	- 87 814
Résultat financier	2 470	12 186	5 095
Résultat exceptionnel	2 804	-4 604	-634
Variation fonds dédiés	-35 223	- 18 166	-
Résultat net	- 1 740	-328 361	- 77 332

### Ces chiffres appellent de notre part les observations suivantes :

- ✓ Après une période intense d'investissement et de dépenses de fonctionnement en 2016, les budgets de l'année 2017 ont été réduits ; de ce fait la situation patrimoniale de l'URML a été stabilisée au cours de cet exercice ; toutefois, en raison des fonds importants antérieurement engrangés et non utilisés, la situation financière globale de l'association est largement équilibrée : les principaux actifs ainsi que les fonds associatifs et le fond de roulement restent à un niveau appréciable. En conséquence, l'association préserve sa continuité d'exploitation et son autonomie financière vis à vis de ses partenaires. Les composantes essentielles de cette situation se déclinent comme suit :
- ✓ Les immobilisations nettes s'élèvent à 470 168 € ; elles sont maintenues à leur niveau antérieur par les effets combinés des acquisitions de l'exercice (+ 46 892 €) d'une part et le jeu des amortissements pratiqués d'autre part.
- ✓ La Trésorerie évaluée à 605 588 € est notamment composée des avoirs courants pour 330 588 € et des placements à revenus certains pour 275 000 € domiciliés à la BDAF. La trésorerie globale (605 588 €) a diminué de 7% par rapport à l'exercice précédent. Mais, a priori, elle permet à votre association de faire face à ses dettes à court terme, notamment vis-à-vis de son personnel et de ses autres créanciers ; elle lui permet également de réaliser son programme d'activité immédiate tout en gardant une réelle « marge de manœuvre » pour mettre en œuvre ses axes de développement.
- ✓ Les fonds associatifs, témoins de la santé financière de l'association sont évalués à 964 083 € et ce, après prise en compte du déficit de cet exercice.

- ✓ Les dettes (177 394 €) incluent notamment les contributions financières antérieurement provisionnées et destinées à la Fédération régionale des professionnels de santé pour un total cumulé de 110 126 €. Les autres dettes sont liées à l'activité courante de l'association.
- ✓ Les produits d'exploitation ont augmenté de 140 978 € passant de 477 359 € en 2016 à 618 337 € en 2017, soit une hausse de 29 %. Cette variation étant notamment liée à l'apport de nouveaux partenaires privés (65 000 €) et à la mise en œuvre du CEPOM.
- ✓ Comme prévu au budget approuvé par les membres élus, les charges d'exploitation sont totalement couvertes par les produits courants : elles s'élèvent à 590 128 € et génèrent donc un résultat d'exploitation positif de **28 209 €**.

Et en prenant en compte les autres résultats intermédiaires, l'exercice se solde par un déficit net de **- 1 740 €**.

## **DEROULEMENT DE LA MISSION**

Compte tenu de notre analyse globale des risques, nous avons effectué les diligences suivantes :

- ✓ Mises en œuvre des demandes de confirmation bancaire.
- ✓ Vérification de la séparation des exercices.
- ✓ Analyse des principaux événements de l'exercice et de leur traduction dans les états financiers.
- ✓ Contrôle des soldes de bilan.
- ✓ Revue analytique et sondages des charges et des produits.
- ✓ Revue des procès verbaux de réunions de bureau et d'Assemblées.
- ✓ Contrôle de l'annexe, des événements postérieurs à la clôture des comptes. Vérifications spécifiques et lettre d'affirmation.

## **Objectifs des contrôles.**

L'analyse de la situation de l'URPS nous conduit à définir les objectifs suivants :

- ✓ Immobilisations : rapprochement des acquisitions nouvelles avec les pièces justificatives et avec le budget prévu ; contrôle des amortissements pratiqués, avec pour objectif de s'assurer de leur prise en compte cohérente dans les charges de l'exercice.



- ✓ Pour le cycle fonds propres, il s'agit de vérifier l'agrégation correcte des résultats comptabilisés conformément aux décisions de l'assemblée générale ayant approuvé les comptes de 2016.
- ✓ La trésorerie : Réalité et exhaustivité des fonds positionnés au bilan de l'URPS.
- ✓ Cycle Produits : réalité et exhaustivité des subventions.
- ✓ Les défraiements : Respect des procédures réglementaires.
- ✓ Cycle personnel : Evaluation des cotisations sociales et respect de la Réglementation sociale.
- ✓ Pour les autres cycles, le plus important a été de vérifier le respect des procédures internes et la vraisemblance des informations retranscrites dans les comptes annuels.

## **SYNTHESE DES CONTROLES**

Les contrôles de substance ont porté sur les principaux cycles liés à votre activité. Les ajustements proposés ont été pris en compte. En définitif, l'évaluation et la présentation d'ensemble de vos comptes nous paraissent conformes aux normes définies par notre profession.

## **OBSERVATIONS DIVERSES**

### **Publicité de vos comptes annuels**

Depuis 2009, toute association ayant reçu une ou plusieurs subventions dont le montant global dépasse 153 000 € doit assurer la publicité de ses comptes annuels et du rapport du commissaire aux comptes.

Ces documents sont exclusivement transmis en format « PDF » au site du journal officiel du gouvernement français.

### **Contrat d'assurance**

La dernière actualisation de votre contrat multirisque professionnelle remonte à décembre 2003 ; compte tenu des nombreux changements effectués depuis cette date, il convient de s'assurer de la pertinence des garanties prévues au regard de votre situation patrimoniale actuelle

### **Mise en place de la comptabilité analytique**

La mise en œuvre de la comptabilité analytique a été rendue obligatoire en 2017 ; elle permet d'évaluer le coût de chaque opération et constitue à ce titre un véritable outil de pilotage et de gestion de l'association ; cependant, cette procédure qui a été initiée en cours d'exercice n'a pas pu produire tous les effets escomptés.



## VERIFICATIONS SPECIFIQUES.

- ✓ Pas de conventions réglementées portées à notre connaissance.
- ✓ Le contrôle de l'annexe et des événements postérieurs à la clôture de l'exercice ainsi que l'examen du rapport de la trésorière et des documents tenus à la disposition des membres n'appellent pas d'observations particulières de notre part.

## CONCLUSION

### Certification sans réserves des comptes.

Tels sont les éléments qu'il nous paraissait important de porter à votre connaissance.

Veillez agréer, Madame la Présidente, nos respectueuses salutations.

Trinité,  
Le 12/03/2018

Yva CABRISSEAU-SYLVIVUS  
Commissaire aux Comptes.